

# Réforme des retraites : Dans les collèges restons mobilisés pour gagner !



**Vous avez des métiers à forte pénibilité.**

**L'impact de deux ans de plus sur votre santé sera important.**

Depuis janvier nous sommes des millions de personnes à nous mobiliser dans des manifestations pacifiques. Notre lutte exemplaire déstabilise le gouvernement. Continuons à amplifier la mobilisation jusqu'au retrait.

Agent de l'entretien et de la restauration dans les collèges vous avez le pouvoir de rendre visible vos actions.

Ensemble par la grève vous pouvez peser pour Gagner.

Vous avez la possibilité de vous déclarer gréviste au moment que vous le souhaitez pour bloquer notamment la restauration.

**LA VICTOIRE EST A  
PORTÉE DE MAIN !**

**Elle dépend de nous.**

**Soyons NOMBREUX en  
grève et dans les  
manifestations, le MARDI 28  
MARS prochain.**



Rappel sur vos droits concernant le droit de grève :

Attention, au CD76, que vous soyez agent fonctionnaire titulaire, stagiaire ou agent contractuel, vous avez le droit de faire grève et un préavis vous couvre.

Nous vous rappelons ci-dessous les principes de base:

- C'est vous qui choisissez la **durée** de votre temps en grève (1 heure, 2 heures, une demi-journée, la journée).
- C'est vous qui décidez à quel **moment**, dans la journée, vous êtes en grève : le matin, le midi, l'après-midi...
- **Vous n'avez pas à vous déclarer à l'avance gréviste !**